

drait. Ce ne serait pas compatible avec ma décision de maintenir une attitude discrète . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** . . . si j'essayais de devancer le ministre en faisant une telle annonce.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### DEMANDE DE BLOCAGE DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE—L'OPPORTUNITÉ D'UN EXAMEN

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Lundi dernier, le député d'Oshawa-Whitby a demandé au ministre si l'augmentation des taux bancaires aurait une répercussion sur les taux d'intérêt des hypothèques consenties en vertu de la loi nationale sur l'habitation et le ministre l'a assuré qu'il n'existait aucun rapport entre les taux bancaires et les taux d'intérêt des hypothèques et que, en réalité, les taux d'intérêt des hypothèques avaient diminué au cours des derniers mois. Étant donné l'annonce aujourd'hui que les principales institutions financières ont augmenté leurs taux d'intérêt de 9 p. 100 à 9½ p. 100, le ministre prendra-t-il des mesures pour annuler cette augmentation, ainsi que l'a fait le ministre des Communications à l'égard de Bell Canada et pour remettre les mesures annoncées par les banques et les institutions de prêt d'ici à ce que de nouvelles études soient faites à l'égard de l'augmentation?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit qu'il n'y avait aucun rapport et il se trouve que j'ai dit vrai. Autant que je sache, la proposition concernant la loi nationale sur le logement a été faite avant l'annonce de la Banque du Canada et l'administration nationale de l'habitation n'avait eu aucune connaissance préalable de l'augmentation du taux bancaire qu'a arrêtée la Banque du Canada. Quant à rabaisser les taux, j'en ai déjà parlé en ce qui concerne les banques.

#### LA MAJORATION DES TAUX D'INTÉRÊT DE LA BANQUE DU CANADA—DEMANDE D'EXAMEN ET D'EXPOSÉ DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, je désire adresser une question supplémentaire au ministre des Finances. Comme les mesures que la Banque du Canada a prises la semaine dernière ont provoqué un mouvement général de resserrement du crédit dans toute l'économie, le ministre a-t-il l'intention d'étudier ces mesures et, à la première occasion, d'expliquer à la Chambre quels buts et quelles politiques économiques le gouvernement poursuit à l'heure actuelle à cet égard?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le gouverneur de la Banque du Canada a très clairement indiqué que la politique monétaire de la banque et du pays conserve son caractère expansionniste. J'ai dit au député l'autre jour que, lorsque je comparaitrai à nouveau devant le comité permanent lundi soir pour justifier mes prévisions ministérielles, à moins d'être

### Questions orales

retenu à la Chambre, je serai heureux d'explicitier davantage ce sujet.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur, le ministre veut-il essayer de faire croire à la Chambre qu'il croit que l'augmentation des taux d'intérêt ne resserre pas le crédit et que cela ne constitue pas une politique restrictive, dans ses effets et dans son application, que ce soit ou non son opinion?

**M. l'Orateur:** Le chef de l'opposition.

**M. Hees:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai posé une question très importante dans l'ordre économique, et le ministre n'y a pas répondu.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence a donné la parole au chef de l'opposition.

**M. Hees:** Turner le radin! Turner le radin! Nous voilà encore aux prises avec Turner le radin.

#### LA MAJORATION DES TAUX D'INTÉRÊT DE LA BANQUE DU CANADA—LA BAISSÉ DES OBLIGATIONS À LONG TERME

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Finances. L'autre jour, il a dit à la Chambre que la modification des taux bancaires ne se répercuterait pas sur les taux hypothécaires ni sur les taux d'intérêt d'une façon générale. J'aimerais lui demander s'il a pris connaissance officiellement du fait qu'immédiatement après l'augmentation des taux bancaires, la valeur des obligations à long terme était tombée, ce qui signifie que les taux d'intérêt à long terme sont montés sur-le-champ?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Oui, et le marché a fait de même, monsieur l'Orateur.

#### DEMANDE DE BLOCAGE DES TAUX D'INTÉRÊT DE LA SCHL

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre d'État chargé du logement si, étant donné que l'on fait maintenant payer des taux d'intérêt plus élevés sur l'argent prêté sous forme d'hypothèques, il serait prêt à bloquer les taux d'intérêt sur tous les prêts non assurés de la SCHL, c'est-à-dire les prêts non garantis, de manière à assurer que le logement social et le logement économique ne seront pas touchés, vu que cette augmentation rogne maintenant le pouvoir d'achat de ceux dont les revenus sont fixes, surtout les prestataires de la pension de sécurité de la vieillesse, qui nous envoient des milliers de lettres?

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà expliqué à la Chambre que l'on a bloqué les loyers pour personnes âgées soumis au contrôle de la SCHL et j'ai écrit aux agences provinciales de logement pour leur demander de veiller à ce qu'il n'y ait aucune augmentation de loyer dans les logements sociaux cette année. J'ai reçu une réponse favorable des provinces. Le taux d'intérêt imposé par la SCHL pour les prêts mentionnés dans la question est toutefois fixé dans la loi relative aux taux d'emprunt du gouvernement. Ces taux sont fixés par une loi.

**M. Woolliams:** J'espère avoir compris le ministre . . .